



A Neuchâtel, des apprentis heureux dans leur entreprise formatrice

APPRENTISSAGE Les apprentis neuchâtelois sont dans l'ensemble satisfaits des conditions de travail dans leur entreprise formatrice. Une étude a montré qu'ils sont 8 sur 10 à le penser.

MIROSLAW HALABA

La satisfaction était de mise fin avril à Neuchâtel. L'étude que vingt-six organisations économiques et professionnelles neuchâteloises ont mandatée auprès de la Haute école Arc (HE-Arc) sur la situation de l'apprentissage duale dans le canton a donné des résultats qualifiés de «très réjouissants». Au total, 662 apprentis et 478 entreprises formatrices ont participé à cette consultation réalisée en 2025 et considérée comme fiable. Il est ressorti que 79,4% des apprentis qui ont répondu au questionnaire se sentent «plutôt bien» ou «très bien» dans leur entreprise, que 14,4% se sentent «ni bien ni mal», mais aussi que 5,8% se sentent «plutôt mal» ou «très mal».

Côté employeurs, 67,8% d'entre eux évaluent la motivation des apprentis comme «bonne» ou «très bonne».

Les stages: instrument utile

Dans le détail, on apprend notamment que 74% environ des sondés sont fiers de leur formation et qu'ils recomman-

deraient leur profession à des plus jeunes. On constate aussi que les stages sont importants: 38,7% des apprentis en ont fait plus de trois.

A l'issue de l'apprentissage, 43,2% prévoient de continuer à se former dans leur métier et 32,2% souhaitent rester dans l'entreprise où ils ont appris à travailler. Les entreprises, quant à elles, forment surtout des apprentis pour assurer la relève (60,5%), mais elles le font aussi (29,9%) pour offrir un avenir professionnel aux jeunes. Parmi les problèmes qu'elles rencontrent, elles citent notamment l'absentéisme (57,9%), l'usage excessif des smartphones (53,1%) et le trouble de l'attention (47,3%). On note que 84,7% des entreprises indiquent qu'elles savent gérer les problèmes qui se posent et qu'elle le font presque toutes (94,4%) en écoutant les apprentis concernés.

Une initiative à l'horizon

Pour Jean-Claude Baudoin, secrétaire général de la Fédération neuchâteloise des entrepreneurs, cette étude est «rasurante et encourageante pour les patrons» et «contredit les



Les apprentis neuchâtelois se disent motivés par leur activité professionnelle. Photo d'illustration: SVK Cool Clever/SwissSkills

clichés» qui circulent sur l'apprentissage, allusion à l'initiative *Plus de protection pour les apprentis*. Déposée en mars 2023, celle-ci est rejetée par le Conseil d'Etat qui estime que le dispositif actuel permet d'éviter les écueils. Un avis largement partagé dans les milieux économiques. Séverine Favre, secrétaire générale de l'Association patronale des industries de l'Arc-horloger (apiah), a précisé que l'étude sera transmise aux associations professionnelles qui pourront agir où cela s'avère nécessaire. «Nous n'avons pas besoin de contrôle supplémentaire», a déclaré, pour sa part, Charles Constantin, sous-directeur de Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, estimant que les résultats de l'étude «constituent un précieux capital pour atteindre cet objectif». L'étude de la HEG-Arc corrobore les résultats d'une étude publiée l'an passé par l'institut

WorkMed et la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW). Consacrée à la santé mentale des apprentis durant l'apprentissage, elle a recensé près de 49 000 participants à l'enquête, soit 23% des apprentis de Suisse.

Apprentissage vécu de manière positive

Elle a notamment révélé que l'apprentissage est vécu de manière «positive» par la grande majorité des personnes concernées. Environ 80% des apprentis «se sentent plutôt bien, voire très bien, dans leur apprentissage. Quelque 85% d'entre eux le considèrent comme «très intéressant» et éprouvent «de la fierté à travailler dans leur entreprise formatrice».

Le stress et des symptômes psychologiques existent néanmoins; un aspect qui, selon les auteurs de l'étude, ne doit être «ni minimisé ni dramatisé». ■